



Présentation de l'ASA

1 février 2021

Les canaux d'Annot ; un patrimoine très ancien déjà ... le premier canal en 1400

SYNDICAT DU CANAL DES

Monsieur et Cher Socié

La commission Administr

Gastres s'est réunie à la Mair

remettre un peu d'ordre dans l

que peut recevoir le dit Canal

droits et leurs obligations .

pas compte , qu'ils s'exposero

fatalement des dommages et int

Le débit d'Eau de notre

Par acte notarié du 12 Juillet 1860 quatre bialées ont été

prévues . Le 5 Aout 1871 d'un commun accord une cinquième Bialée

appelée Bialée de Vers la Ville fut crée , ce qui porta a 5 Bialées

le dit Canal . En d'autres termes et pour être explicité , d'après

le règlement , 5 Sociétaires arrosent en même temps , chacun dans

son quartier et selon le règlement , de 3 Heures du matin jusqu'a

9 heures du soir .



Coût

vols 1/2

après et chronom 15^h

7.40

DAUMAS

NOTAIRE

ANNOT

Capitulos

L'an mil huit cent soixante et six

Douze Du mois De Juillet ;

Par Devant nous Antoine Audre'

Cher Pellegriin, notaire à la résidence d'Annot

Chef-lieu de canton, arrondissement de Castellane

Département des Basses-Alpes, assisté de témoin

ci-après nommés et soussignés

Ont Comparu :

Messieurs ; 1. Joseph Lazare Verdollin



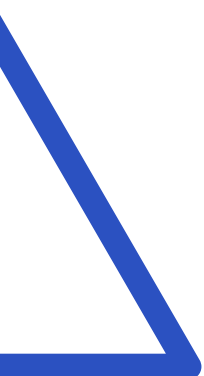
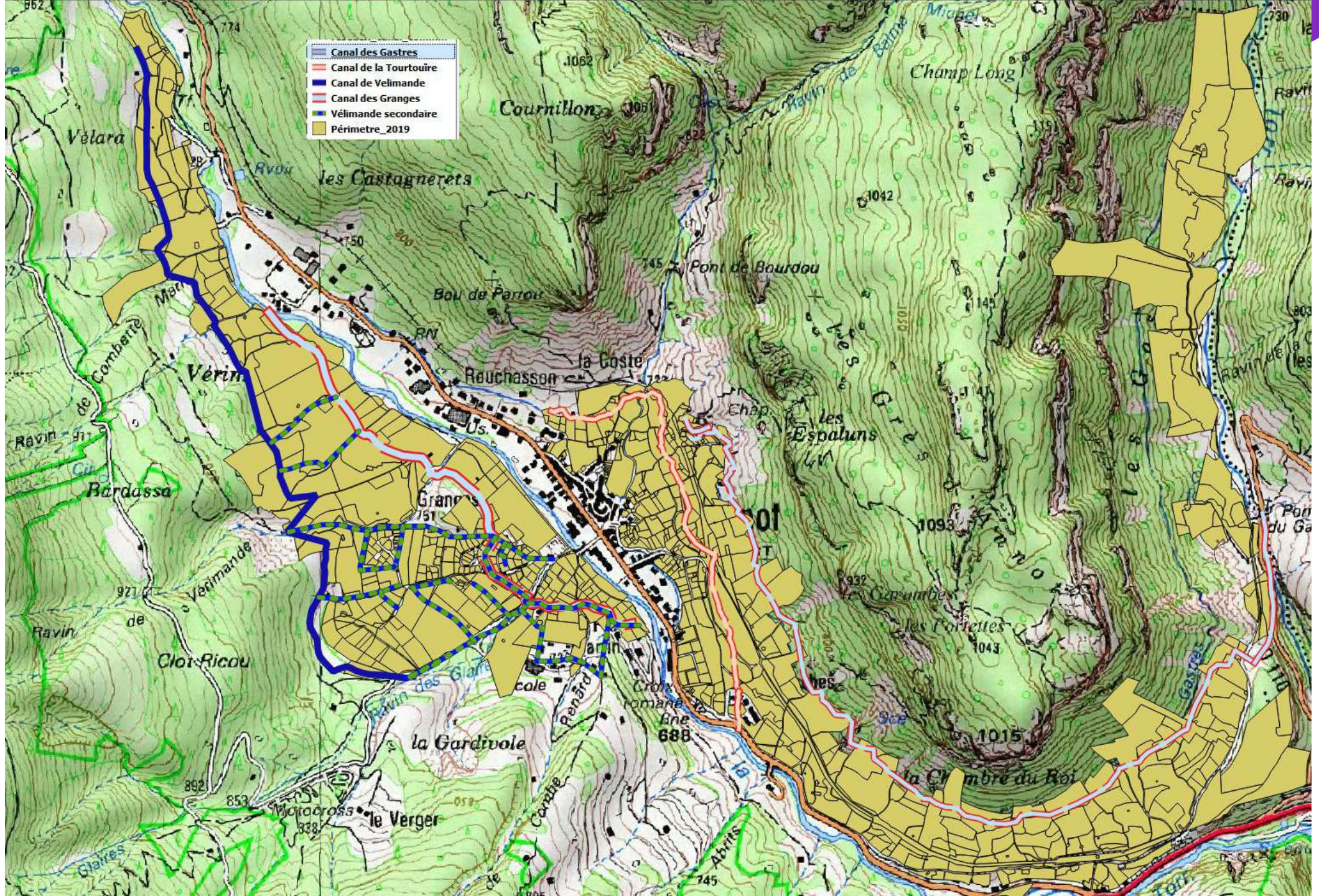
Communal
1400

Vélimande
1870

Granges

Tourtouire

Gastres
1860



Quelques mots sur l'asa des canaux annotains



L'asa des canaux annotains :

- - **C'est une structure qui est conforme à l'Ordonnance n° 2004 - 632 du 1^{er} juillet 2004 et du décret d'application n° 2006 - 504 du 3 mai 2006**
- **C'est un Etablissement Public**
- - **Possède des droits de prélèvement d'eau en milieu naturel inaliénable (300 l/s)**
- - **Exerce une servitude sur les parcelles traversées par les canaux**
- - **C'est 350 adhérents avec une arrivée individuelle**
- - **C'est 171ha irrigables**
- - **C'est 4 canaux regroupés en une seule entité**
- - **C'est 10 km de canalisations principales**
- - **et autant de conduites secondaires en PE**

Quelques mots sur l'asa des canaux annotains suite

- - un budget annuel de 24.000 € ttc
- - 8 bénévoles pour la gérer
- - 229.000 m³ d'eau prélevée par an
- - un patrimoine séculaire
- - une économie substantielle de l'eau potable de la ville (50%)
- - le maintien d'un milieu propice à la biodiversité



<< Et cela représente un service important à la population >>



Passage souterrain
Passage en encorbellement
Passage sur aqueduc

Comment fonctionne l'asa ...

- 8 membres élus assurent la gestion technique et administrative de l'asa
- Nous avons également des prestataires extérieures (FDSIC, bureaux d'étude,)
- Les travaux courants sont réalisés par les membres de l'asa :
 - Travaux de petites réparations, surveillance des canaux, gestion administrative
 - Branchement des nouveaux adhérents
 - Ce bénévolat représente environ 180 jours/an
 - Les membres actifs perçoivent une indemnité annuelle
- Les gros travaux sont réalisés par des entreprises

La gestion administrative est la même que celle d'une commune, c'est-à-dire aussi contraignante et rigoureuse - nous avons le même comptable (le percepteur)



Une équipe volontaire et motivé



Rôle du président - à titre d'exemple

ARTICLE 15

ATTRIBUTIONS DU PRESIDENT

Les principales compétences du Président sont décrites dans les articles 23 de l'Ordonnance du 1er juillet 2004 et 28 du Décret du 3 mai 2006, notamment :

- Le Président prépare et exécute les délibérations de l'assemblée des propriétaires et du syndicat ;
- Il certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire des actes pris par les organes de l'association syndicale ;
- Il en convoque et préside les réunions ;
- Il est le chef des services de l'association et son représentant légal. Il en est l'ordonnateur ;
- Le Président gère les marchés de travaux, de fournitures et de services qui lui sont délégués par le syndicat. Il est la personne responsable des marchés ;
- Il tient à jour l'état nominatif des propriétaires des immeubles inclus dans le périmètre de l'association ainsi que le plan parcellaire ;
- Il veille à la conservation des plans, registres et autres documents relatifs à l'administration de l'association qui sont déposés au siège social de l'asa ;

Rôle du président - à titre d'exemple suite....

....

- Il constate les droits de l'association syndicale autorisée et liquide les recettes ;
- Il prépare et rend exécutoires les rôles ;
- Il tient la comptabilité de l'engagement des dépenses ;
- Il recrute, gère et affecte le personnel. Il fixe les conditions de sa rémunération. Le cas échéant, il élabore le règlement intérieur du personnel ;
- Le Président élabore, un rapport annuel sur l'activité de l'association et sa situation financière analysant notamment le compte administratif ;
- Par délégation de l'Assemblée des Propriétaires, il modifie les délibérations prises par elle lorsque le préfet en a fait la demande. Il rend compte de ces modifications lors de la plus proche réunion ou consultation écrite de l'Assemblée des Propriétaires ;
- Le Président peut déléguer certaines de ses attributions à un directeur nommé par lui et placé sous son autorité ;
- Le Vice-Président supplée le Président absent ou empêché.

Les travaux :

Nos canaux (séculaires pour certains) nécessitent en entretien annuel :

- curage et débroussaillage
- réparation des fuites
- réparation des vannes et branchements
- suppression des obstructions (racines, branches, boue ...)
- réparation des grosses avaries (incendie, glissement de terrain ...)
- montage des dossiers de travaux

Ici la prise à refaire



Exemple de vétusté



Passage en goulotte à reprendre

Exemple de gros travaux

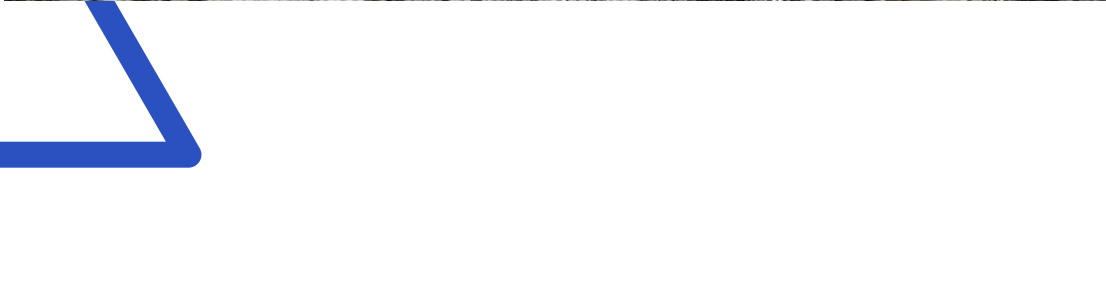


Eboulement rocheux



Glissement de terrain

Incendie de 2017 - train à vapeur



L'administrative

- Suivi de l'état nominatif des propriétaires (mutations, changement d'adresse)
- Bons de commande et factures
- Transmission informatique des factures à la perception
- Elaboration et suivi du budget
- Préparation des réunions et des délibérations
- Tenue à jour des registres et cartographie
- Mise à jour du site internet
- L'élaboration des documents pour les marchés publics
- L'information auprès des adhérents (mutation de parcelles ou les cotisations)
 - << Tout le suivi administratif est informatisé >>

Dernière mise à jour : 01/05/2020 ...

[Le mot du président](#)

[Présentation de l'asa](#)

[Les réseaux](#)

[Historique des canaux](#)

[Les ouvrages](#)

[Le canal communal](#)

[Photos](#)

Message du President

Info :

***** Les canaux sont maintenant tous en service *****

Les compte rendus de l'AG et des reunions syndicales sont disponibles dans -->
AFFICHAGE LEGAL --> Compte-rendu des reunions --

Bonne lecture

N° Usager 169

N° Parcelle C 0769

Propriétaire SCHECK DANIEL

Nom propriétaire SCHECK

Prénom propriétaire DANIEL

LES GUEINES
04240 ANNOT

Surface cadastrés 0,3038

Surface souscrite 0,3038

Zone VELIMANDE

Nombre de parcelles de l'adhérent 1

Modifiée le

Ne pas facturer 0

Rechercher les parcelles de

SCHECK DANIEL

Tout afficher

C 0769

CAD-COM



✖
🔍 Recherche de parcelles

Critères de recherche

Nom du propriétaire

Propriétaires

Adresses

Liste des Comptes Catégorie

Parcelles

Préfixe Section Parcelle

Toutes
 Seulement non-bâties
 Avec du Bâti

Recherche détaillée sur les parcelles

Superficie minimale m² maximale m²

Classe

Groupe

Sous-Groupe

Culture Spéciale

Traitements sur la liste de résultats

Imprimer/Exporter les données des parcelles listées

Liste des parcelles

Afficher toutes les parcelles de la liste sur le plan

Localiser les parcelles sur le R.G.E.

Résultats de votre recherche...

Nombre de Parcelles :

Surface totale : > ha. m².

Commune	Section	Parcelle	Surface (m ²)
008	C	0769	3038

R.G.E.

Ayants droit du compte communal N°

Droit	Dénomination
P	M SCHECK DANIEL ROGER
P	MME SCHECK DANIEL [SCHECK FATHA]

Le financier :

Nos recettes :

Nos recettes proviennent uniquement des cotisations et des subventions :

- cotisations : 24.000 €/an
- subventions : Mairie 15.000 €

Total recettes : 39.000€ ht

Comprendre sa facture

Detail(s) / Tarif	Base	Unités	Tarif	H.T.	%TVA	T.V.A.	T.T.C.
TARIF GENERAL ASA REDEVANCE PERIMETRE	1	Forfait /	22,00	22,00	10,00	2,20	24,20
REDEVANCE SURFACE 0,0000 < 0,5000	0,0328	ha	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Minimum 'REDEVANCE SURFACE' 0,0000<0,0000	1	Forfait	10,00	10,00	10,00	1,00	11,00
TOTAL				32,00		3,20	35,20

Si la surface multipliée par le tarif est inférieure à 10€ (ici $0.0328 \times 150 = 4.92€$) alors en passe à la tarification forfaitaire de 10€. + le forfait général de 22€ .

Si la surface multipliée par le tarif est supérieure à 10€ alors en multiplie la surface par la redevance surface + le forfait général de 22€.

La liste des parcelles qui figurent ici est celle validée par l'arrêté préfectoral n° 2017-348-006 (voir sur www.annot-canaux.com/statuts.php)

Detail pour l'utilisateur			Ref. cadastrale	Lieu-dit	SURFACES SOUMISES A REDEVANCE	
Nom						SURFACE SOUSCRITE
			B 0354			0,0020
			B 0389			0,0075
			B 0390			0,0133
			B 0391			0,0100
					Sous-total	0,0328
TOTAL						0,0328

Liste des parcelles incluses dans le périmètre de l'asa

Surface totale qui défini la tranche

Tarif des redevances syndicales 2019 – délibération du 26 janvier 2019
L'établissement des tarifs est faite en fonction des besoins financiers de l'asa

	Tarifs € HT	Unités
Redevance périmètre	22,00	Par adhérent
Redevance irrigation		
Tranche 1 (> 1 ha)	75,00	Par hectare
Tranche 2 (0,5 ha – 1 ha)	120,00	Par hectare
Tranche 3 (<0,5 ha)	150,00	Par hectare

Detail(s) / Tarif	Base	Unités	Tarif	H.T.	%TVA	T.V.A.	T.T.C.
TARIF GENERAL ASA REDEVANCE PERIMETRE	1	Forfait /	22,00	22,00	10,00	2,20	24,20
REDEVANCE SURFACE >= 1,0000	1,4422	ha	75,00	108,17	10,00	10,82	118,99
TOTAL				130,17		13,02	143,19

Le financier :

Nos dépenses : (année de référence 2020)

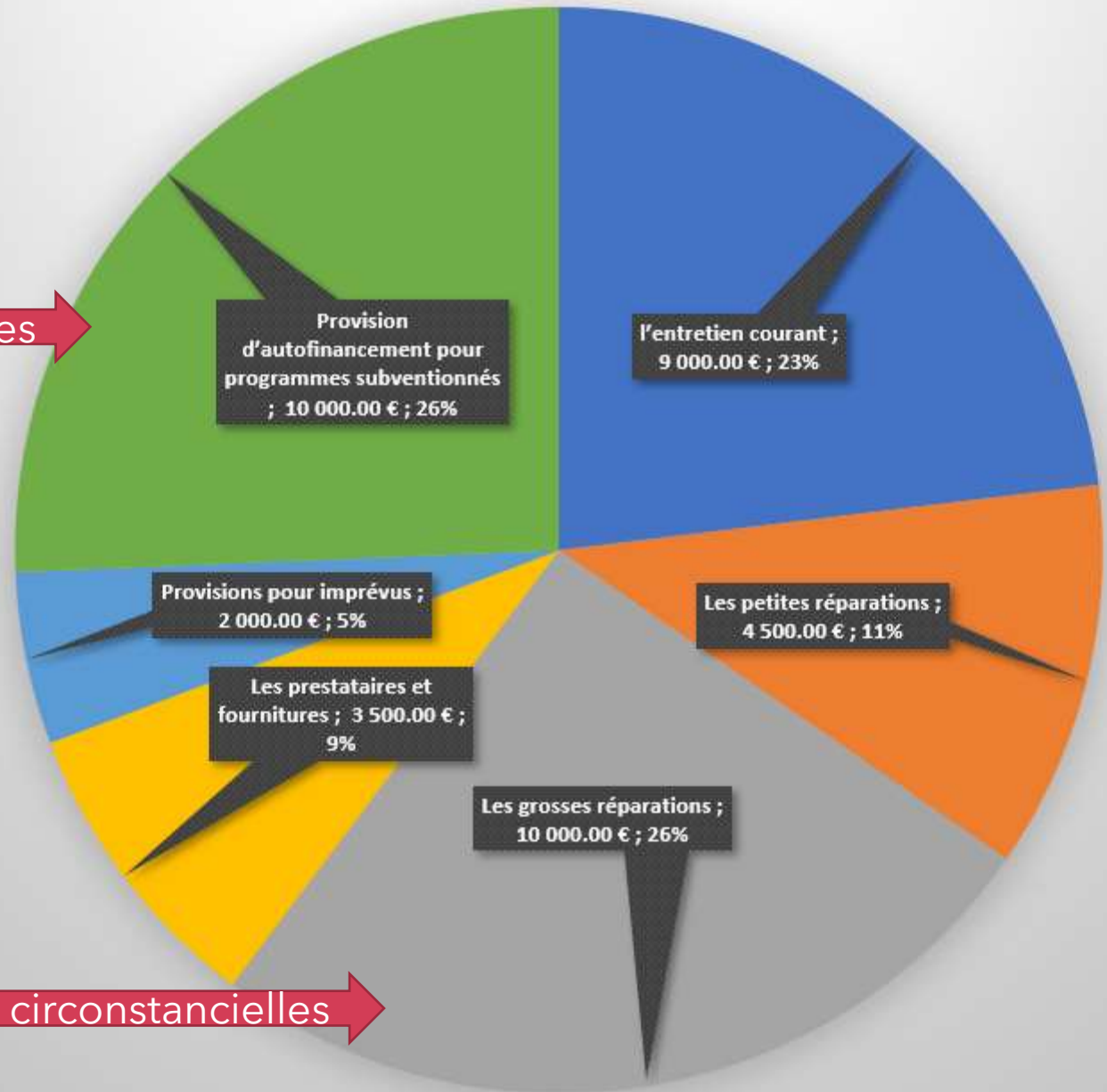
- l'entretien courant : 9000 €
 - Les petites réparations : 4500 €
 - Les grosses réparations : 10.000 € selon les années
 - Les prestataires et fournitures - FDSIC - Assurances - frais postaux - Taxes AE : 3500 €
 - Provisions pour imprévus : 2000 €
 - Provision d'autofinancement pour programmes subventionnés : 10.000 € selon années
- **Total des dépenses : 39.000 € ht**

Répartition des dépenses par rubriques

Année référence : 2020

circonstancielle

circonstancielle



Rappel : conventions existantes avec la commune d'Annot

- Mise à disposition d'un bureau avec internet dans les locaux de la mairie
- Mise à disposition d'un local de stockage du matériel à la Respédido
- Mise à disposition de 2 cuves de 15 m³ aux Gueïnes
- Mise à disposition de la conduite PE de 50 de la source de Verdre aux Gueïnes



Nos besoins :

Les recettes de l'asa couvrent le fonctionnement courant de notre structure.

L'asa ne peut pas financer seul les gros travaux « accidentels » (incendie, glissement de terrains, etc

L'asa ne peut pas financer seul le cofinancement des programmes d'investissement subventionnés

L'asa ne pourra pas financer seul la modernisation des ses réseaux

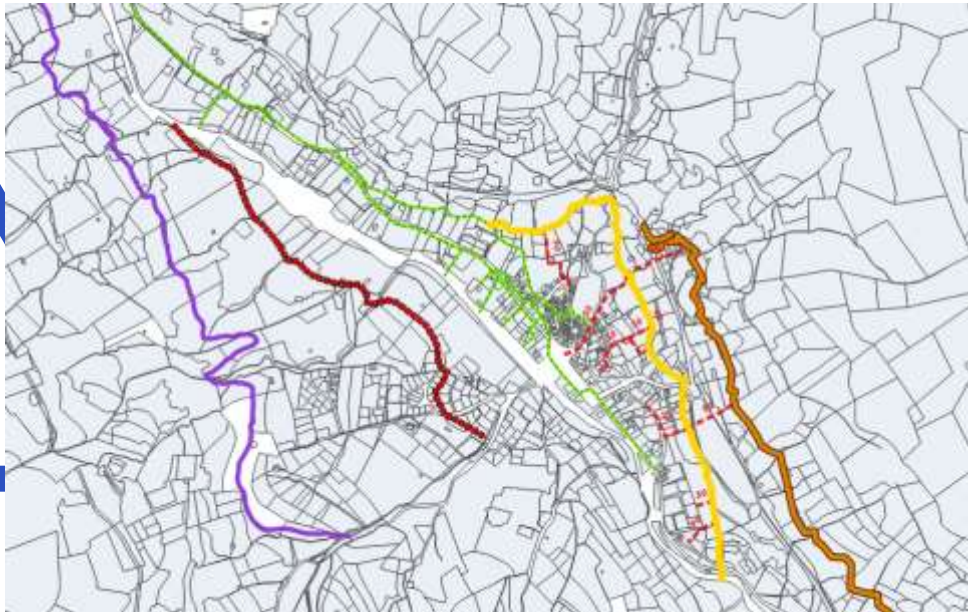


Nos projets :

Projet 5

- Cartographie et SIG, matérialisation des bornes des usagers de l'ensemble des réseaux de l'asa (prestation et équipement)
 - Coût estimé par bureau d'étude à 4.000 €

Travaux	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Cartographie et SIG	-	4 000.00	200.00	200.00	200.00	200.00	200.00	5 000.00
---	€	€	€	€	€	€	€	€
financement asa	-	500.00	150.00	150.00	150.00	150.00	150.00	1 250.00
---	€	€	€	€	€	€	€	€
financement commune	-	3 500.00	50.00	50.00	50.00	50.00	50.00	3 750.00
---	€	€	€	€	€	€	€	€



Pourquoi un SIG (système d'information géographique) ...>

Pourquoi un SIG (système d'information géographique) ...

- Une gestion moderne des réseaux
- Une transmission lisible et fiable
- Une intervention facile en cas de panne
- Et une obligation légale pour les asa dans quelques temps (DT-DICT).



Téléservice : Téléservice Réseaux et canalisations

Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)

Pour garantir la sécurité des chantiers effectués à proximité des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques, les exploitants des réseaux doivent obligatoirement enregistrer et mettre à jour les zones d'implantation de leurs réseaux et ouvrages au moyen de ce téléservice. Ceci afin de les rendre identifiables.

La consultation de ce guichet unique permettant d'effectuer les déclarations préalables de travaux (DT) et d'intention de commencement de travaux (DICT) est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants des travaux.



À savoir : vous devez avoir préalablement créé un compte sur le site internet du téléservice.

Travaux	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Modernisation du canal de Vélimande	- €	40 000.00 € *	20 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €	140 000.00 €
--- financement asa	- €	14 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	39 000.00 €
--- financement commune	- €	12 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	87 000.00 €
Reprise de la vétusté du canal des Gastres	- €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	6 000.00 €
--- financement asa	- €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	3 000.00 €
--- financement commune	- €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	3 000.00 €
Reprise et modernisation du canal des Granges	- €	10 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	- €	30 000.00 €
--- financement asa	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
--- financement commune	- €	10 000.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	- €	- €	- €	30 000.00 €
Cartographie et SIG	- €	4 000.00 €	200.00 €	200.00 €	200.00 €	200.00 €	200.00 €	5 000.00 €
--- financement asa	- €	500.00 €	150.00 €	150.00 €	150.00 €	150.00 €	150.00 €	1 250.00 €
--- financement commune	- €	3 500.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	3 750.00 €
Réserve d'eau	- €	- €	15 000.00 €	- €	- €	- €	- €	15 000.00 €
--- financement asa	- €	- €	5 000.00 €	- €	- €	- €	- €	5 000.00 €
--- financement commune	- €	- €	10 000.00 €	- €	- €	- €	- €	10 000.00 €
Imprévus	- €							- €
--- financement asa	- €							- €
--- financement commune	15 000.00 €							15 000.00 €
* 14.000 DT (solde asa hors entretien) Total asa	- €	15 000.00 €	10 650.00 €	5 650.00 €	5 650.00 €	5 650.00 €	5 650.00 €	48 250.00 €
Total commune	15 000.00 €	26 000.00 €	35 550.00 €	25 550.00 €	15 550.00 €	15 550.00 €	15 550.00 €	148 750.00 €
Total	- €	41 000.00 €	46 200.00 €	31 200.00 €	21 200.00 €	21 200.00 €	21 200.00 €	197 000.00 €

Autres demandes ...

- Résolution du problème des eaux pluviales sur canal de la Tourtouïre
 - Prise en charge par la commune
- Dépannage en cas d'absence des membres de l'asa
 - Mise à disposition d'un personnel de la commune ?
- Informer l'asa des travaux communaux qui pourraient interférer avec le réseau de l'asa
 - Sur la voirie ...

Autorisation de traverser la route au niveau de la propriété Godart

Quelques photos pour finir



Divers ...

- Problème de succession des syndics de l'asa dans un proche avenir
 - Manque de relève :
 - Solution : regroupement des canaux du canton et embauche d'un technicien

- Statut du canal communal
- L'étude a été faite par la FDSIC pour la commune
- (Fédération départementale des structures d'irrigation collectives)



Merci à tous pour votre écoute.

Daniel SCHECK

Ce document reste à votre disposition et sera transféré sur le site internet de l'asa.



Il y a des
touristes
sur les
berges
du
Canal ...

